

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année.... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conforment pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, veur, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU, Rue Ste. Famille, côté De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 9 Octobre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry No. 14. }

Ephémérides.

[POUR LE 9 OCTOBRE.]

1793 (18 Vendémiaire an II).
Prise de Lyon par l'armée de la Convention, après soixante-dix jours de siège. Kellermann commandait en chef. Le quart de la ville fut consumé par le feu.

"Je n'ai plus que la tête et le tronc; eh bien! c'est pourtant moi qui vais donner le premier coup de marteau à la seconde ville de l'empire français, pour la démolir."

COUTHON.

JOURNAL RELIGIEUX.

DE L'ANGLICANISME

en présence du

Catholicisme Irlandais,

DU PRESBYTÉRIANISME ÉCOSAIS ET DU
PUSEÏSME ANGLAIS.

Des signes apparaissent à l'horizon de l'empire britannique, qui annoncent que le grand *ministre de Dieu au département de ce monde*, le temps, prépare un acte d'éclatante justice : le terme approche évidemment de l'usurpation sacrilège dont Henri VIII, dans l'empirement de ses horribles passions, s'est rendu coupable, lorsqu'il a cru se substituer, à l'égard de son pays, au vicair de Jésus-Christ sur la terre, en proférant ce blasphème :

Je ceignis la tiare et marchai son égal.

S'il est interdit encore à la prévoyance humaine de calculer le nombre des années qui s'écouleront avant l'expiration des délais du châtement providentiel, il n'en est pas moins visible que le schisme anglican chancelle sur sa base, fragile comme toute pierre sur laquelle la main de l'homme prétend édifier un établissement religieux.

Voyons, dans un court aperçu, quelle est aujourd'hui la position de l'anglicanisme en présence du catholicisme, revendiquant son affranchissement en Irlande, du presbytérianisme écossais, se scindant en deux sectes, et enfin du puseïsme d'Oxford, enfant prédestiné à un avenir inconnu, mais dont l'existence pourra coûter la vie à la mère qui l'a porté dans son sein, l'Église établie par la loi.

Personne n'ignore que la malheureuse Irlande gémit sous une veige de fer depuis que le sceptre de la tyrannique Angleterre pèse sur cette contrée généreuse. Cet atroce despotisme remonte au xiii^e siècle; dès cette époque, les Irlandais, traités ouvertement en *ennemis* par les Anglais, et désignés sous ce nom jusque dans le langage officiel du parlement, furent mis hors la loi de l'humanité, puisque tout individu de race anglaise pouvait impunément donner la mort à tout Irlandais, sans distinction d'âge ni de sexe. Une ère plus affreuse encore commença pour l'Irlande avec le xviii^e siècle, lorsque l'exemple et l'autorité d'un roi luxurieux entraînèrent l'Angleterre à une apostasie, qui fut une œuvre de sang et de spoliation. L'intolérance anglicane et la fidélité irlandaise à la foi paternelle donnèrent alors au monde le spectacle d'une lutte, où l'héroïsme des martyrs pouvait seule égaler la rage de leurs bourreaux.

Le traité solennel de Limerick, obtenu enfin par les Irlandais à la pointe de l'épée, leur assurait l'exercice libre et incontesté de leur religion. Mais l'Irlande, plus qu'aucune autre nation, devait apprendre à ses dépens que la foi punique n'a pas été ensevelie sous les ruines de Carthage. Le traité de Limerick fut violé par acte du parlement anglais. L'aristocratie qui s'était enrichie des catholiques se crut intéressée à les priver, en Irlande, de leurs droits de citoyens et même d'hommes : l'esclavage légal fut désormais le partage des victimes de la spoliation. Les rigueurs jouées de ce code d'oppression barbare s'étaient un peu ralenties lors de la guerre d'Amérique, et pendant notre révolution. Mais l'humanité n'avait été pour rien dans cet allègement du sort des infortunés Irlandais; c'était la peur qui avait arraché ces concessions à l'Angleterre, et cette puissance prit sa revanche en 1800, en privant l'Irlande de la seule garantie laissée à ses intérêts matériels, en lui enlevant son parlement national, où toutefois les catholiques ne siégeaient point. Aujourd'hui,

les temps semblent mûrs pour la réparation de tant d'injustices et de monstruosités accumulées, depuis tantôt sept siècles : l'acte d'émancipation des catholiques ne doit pas longtemps son complément; et si, en dépit de cet acte, l'état présent de l'Irlande est encore la servitude du catholicisme sous le joug d'airain, des protestants, l'espoir est permis à la génération actuelle de voir le terme de ce long esclavage.

Dans cette génération un homme s'est rencontré, qui n'aime que son Dieu plus que sa patrie. Fort de toutes les qualités qui font le grand citoyen en même temps que de toutes les vertus qui font le chrétien exemplaire, il a voué à la délivrance de sa chère Erin tout ce que le ciel lui a accordé de puissantes facultés. Son incomparable éloquence populaire est le sceptre avec lequel il règne sur ses compatriotes, et son autorité, toute morale intellectuelle, est plus respectée et plus obéie que celle d'aucun roi du monde. Dans ces fréquents *meetings*, où un peuple, qui aurait tant d'injures à venger, s'assemblait naguère par centaines de mille, pour recevoir sa règle de conduite des lèvres de O'Connell, entendit-on jamais celui qui l'Irlande salue du nom de son libérateur prononcer une seule parole révolutionnaire, faire un seul appel à la violence? Non, le droit, la justice et la légalité, voilà les seules armes qu'il veuille employer quelques soient les procédés du gouvernement anglais à son égard, et dont sauf le cas de légitime défense, il permette l'usage au peuple qu'il dirige l'ascendant de son caractère. Il n'y a qu'une nation aussi essentiellement catholique que la nation irlandaise qui puisse s'élever au-dessus des passions humaines, pour ainsi dire, jusqu'à cette haute modération politique qui déconcerte l'habileté de Robert-Peel. Quelle digue, en effet, opposer à cette agitation absolument pacifique, qui ne veut attenter à aucun droit, et qui ne demande que la jouissance de celui de sujet libre de la Grande-Bretagne pour tout Irlandais? De là, les hésitations du cabinet anglais, où les préjugés

étroits de l'anglicanisme se sentent vaincus par la largeur des vûes d'O'Connell. Contre de semblables idées d'ordre et de liberté partagées par une nation entière, les conseillers de la reine Victoria, malgré les paroles qu'ils ont mises dans la bouche royale à la dernière clôture du parlement, comprennent, l'impuissance de la force brutale. Le despotisme anglican est donc accablé en Irlande dans ses derniers retranchements par le génie d'O'Connell et par la sagesse irlandaise.

La division qui vient d'éclater, en Ecosse; dans le presbytérianisme, témoigne énergiquement de l'impatience avec laquelle, là aussi, les consciences supportent la dépendance de pouvoir politique. Lorsque John Knox, en 1560, chassa, dans ce pays, les corbeaux de leurs nids, comme il disait en plaisantant avec un si bon goût, c'est-à-dire substitua le calvinisme au catholicisme, la soumission des schismatiques à l'ordre temporel fut exigée par l'aristocratie écossaise. Quand le presbytérianisme se constitua définitivement en 1592, les ministres réunis d'un district composèrent un tribunal appelé *presbytère* chargé de régler la discipline locale et d'examiner les candidats pour les cures vacantes. La réunion de plusieurs presbytères forme un synode, et une assemblée générale, composée de députés élus, se tient annuellement sous la présidence d'un modérateur également élu. Quand une cure vient à vaquer, le patron seigneurial présente un candidat au presbytère; les fidèles doivent ensuite appeler ce candidat, par leur signatures sur une pétition, à devenir leur pasteur. Quelques signatures suffisant pour constater l'appel, cette intervention du peuple, dans le choix des pasteurs, est réellement de peu de valeur. Tous les conflits qui ont agité l'Eglise écossaise n'en ont pas moins eu lieu entre les patrons et le peuple, ou entre les patrons et les pasteurs qui prétendaient désigner eux-mêmes leurs confrères. Les cas de litige étaient portés à l'assemblée générale, et, en dernier ressort, à la chambre des lords. En 1811, un acte du parlement déclara que le presbytère de chaque district était tenu d'accepter tout candidat convenable, présenté par le patron. Au commencement du XVIII^e siècle, les abus que les patrons faisaient de leurs droits provoquèrent une scission de l'Eglise presbytérienne en deux partis, dont l'un voulait confier l'élection du pasteur aux chefs de famille, aux propriétaires fonciers et aux anciens. Cette division intestine menaçait le presbytérianisme d'une ruine prochaine, lorsque l'assemblée générale prit la résolution de nommer elle-même les ministres. Cet acte arbitraire souleva les passions démocratiques :

deux nouvelles scissions se manifestèrent au milieu de cette anarchie. Mais ensuite se forma le parti des *modérés*, à la tête desquels figura, avec succès pour leur cause, l'historien Robertson. La paix fut la conséquence de la soumission de l'Eglise écossaise à l'Etat.

En 1832, cette église subit l'influence des passions politiques, et les ministres proposèrent un projet de loi qui tendait à substituer un *vetu* populaire au patronage laïque. Le *vetu*, appuyé et soutenu par les ministres extra-légaux de paroisses nouvelles, fondées pour répondre à l'accroissement de la population, obtint la majorité. Sur la proposition de lord Moncrieff, l'assemblée générale adopta aussi une motion basée sur le principe qu'on ne saurait forcer une paroisse à admettre un pasteur malgré elle. Le docteur Chalmers était à la tête des promoteurs du *vetu*.

Cependant lord Kinnoull soutint le droit de patronage seigneurial; et obtint de la juridiction civile gain de cause en faveur de ses prétentions. La chambre des lords confirma deux fois ce jugement. De là la séparation qui vient d'éclater dans le presbytérianisme, dont une partie, par l'organe du docteur Chalmers, refuse de reconnaître la juridiction des cours civiles en matières spirituelles parce que ce serait livrer l'indépendance de l'Eglise. Voilà donc l'Eglise légale en Ecosse.

Enfin, au sein même de l'Eglise anglicane, le puseïsme demande que l'Eglise soit affranchie de la servitude de l'Etat. Cette doctrine, au reste, se distingue essentiellement des innombrables sectes qui divisent l'anglicanisme; car on peut la définir : une tendance de retour aux traditions catholiques. Elle adopte volontiers la maxime de Vincent de Lérins : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*. A l'exemple du savant professeur d'hébreu à l'Université d'Oxford, dont il a emprunté le nom, c'est par l'étude grave et approfondie des Pères, de l'histoire de l'Eglise et de son antique liturgie, que procède le puseïsme dans sa part de démolition de l'erreur anglicane. Cette étude, faite de bonne foi et poursuivie avec ardeur, dans le désir sincère de s'éclairer, a conduit le docteur Pusey et ses adhérents à entrer dans la voie de la tradition catholique, à admettre la foi en la présence réelle et au sacrifice quotidien, et la doctrine de la justification, à reprendre même la pratique de la confession, aussi bien que celle des jeûnes et des retraites spirituelles, à considérer les sacrements comme des canaux de la grâce surnaturelle; à prier pour les morts, et à célébrer les fêtes des saints, afin de participer, suivant leur propre expression, aux prières que ces bienheureux

esprits offrent jour et nuit devant le trône du Très-Haut. Les puseïstes desireront aussi le rétablissement des ordres monastiques; leurs convictions, puisées aux sources même de l'immuable vérité, sont donc autant de réfutations du protestantisme et de la fausse Réforme. Et ce sont les professeurs les plus instruits, les plus éclairés des universités anglicanes, ce sont des hommes d'étude et de science, que le résultat de travaux consciencieux a forcés à confesser qu'ils ont été eux-mêmes les apôtres de l'erreur, lorsqu'ils soutenaient celle qu'on enseigne dans ces universités !

En effet, les mêmes docteurs d'Oxford qui écrivaient en 1834 : " Le sacrifice de la messe est une pure corruption, sans fondement dans l'Ecriture ou dans l'antiquité, blasphématoire et pleine de périls," imprimèrent en 1843, dans le *British Critic*, qui est le journal des puseïstes : " On doit multiplier, au lieu de diminuer, les occasions de la sainte communion, afin que le sacrifice quotidien, que l'esprit de l'Antéchrist a aboli du sanctuaire, soit rétabli de nouveau sur tout autel chrétien." Le docteur Pusey ne vient-il pas enfin, en mai dernier, de prêcher dans l'église du Christ, au sein et à la face de l'Université d'Oxford, un sermon où la doctrine de la présence réelle est professée dans les termes mêmes des Pères l'Eglise ! Le texte de ce sermon, devenu célèbre par la condamnation dont a prétendu le frapper le vicaire-chancelier d'Oxford, est ce verset de l'Evangile de saint Mathieu : *Ceci est mon sang du nouveau testament, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés*. Quand le docteur Pusey a fait imprimer depuis son sermon, il y a joint une préface où on lit : " Je crois que les éléments demeurent dans leur propre substance." Ces paroles d'une timide réserve prouvent que, jusqu'à présent, le puseïsme dans la personne de son auteur; tout en reconnaissant la présence réelle, nie encore la transsubstantiation. Mais ne nous est-il pas permis d'espérer raisonnablement qu'il ne s'arrêtera pas en si beau chemin, lorsque nous lisons dans la *Revue d'Edimbourg* du mois d'avril de cette année : " M. Isaac Taylor a montré, dans son puissant et savant ouvrage, que les puseïstes d'Oxford doivent, ou revenir aux principes du protestantisme, ou pousser beaucoup plus avant leur système ? Si l'on en peut juger par certaines démonstrations récentes, ils sont pleinement disposés à prendre ce dernier parti." Cette même publication établit aussi que le retour au catholicisme romain doit être la conséquence naturelle des prémisses posées par les fondateurs du puseïsme et adoptées par leurs nombreux disciples. On s'achemine de cette conclu-

tion, sont les propres expressions de la *Revue d'Edimbourg*.

Quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre est vraiment convaincu aujourd'hui, et cet aveu protestant en fait foi en termes irrécusables, qu'il n'y a que l'intervention des passions humaines qui puisse maintenant empêcher la doctrine du savant théologien d'Oxford de converger chaque jour davantage vers le centre de l'unité catholique, pour y aboutir définitivement. Comment cette consolante espérance serait-elle déçue autrement que par l'obstacle que nous signalons, lorsqu'on entend le docteur Pusey, dans le fameux sermon qu'il a livré à l'impression, s'écrier, après avoir cité un magnifique passage de saint Hilaire, qui rend visibles et la présence réelle et la transsubstantiation : " Au lieu de nous livrer à de vaines et profanes disputes, nous devrions recueillir l'écho de ces paroles saintes, et oublier nos discordes terrestres, pour vivre dans cette harmonie et cette unité du ciel, par lesquelles nous ne sommes dans notre Seigneur qu'un en Dieu ? Plût à Dieu qu'élevés au-dessus de nous-mêmes, nous fussions placés sous l'influence du mystère de cet ineffable amour, où le Père nous attirerait à cette unité avec lui dans son Fils, qui est la perfection de l'éternelle béatitude, où volonté, pensée, affection, tout ne sera plus qu'un, parce que nous ne serons plus qu'un par la communication de sa nature divine. "

Avertissant ses auditeurs de ne pas prendre pour une innovation ce retour à l'ancienne dévotion et à l'ancien amour, le docteur Pusey, devant les chanoines et les docteurs d'Orford, assis autour de sa chaire, n'a pas craint de déplorer amèrement l'abandon de l'usage de la communion dominicale. " Je crois de mon devoir, dit-il, de faire observer que, dans ce lieu privilégié, nous abandonnons généralement ce qui nous reste et ce que notre liturgie nous enjoint encore.... Il n'en a pas toujours été ainsi ; il y a même cent cinquante ans, cette cathédrale était remarquable comme l'une de celles où, après la désolation de la grande révolte, on célébrait des communions hebdomadaires. Mais cependant, quoiqu'il faille lutter contre cette décadence, nous n'entreprendrons pas témérairement l'œuvre d'une restauration.... Une restauration véritable est l'œuvre de l'humanité, qu'il ne faudrait pas tenter, lors même que nous en aurions les moyens et que nous pourrions, à volonté, rétablir ce que nos ancêtres ont perdu par leur négligence et ce qui nous est encore interdit par nos péchés et par les leurs. Une véritable restauration religieuse doit être un bon de Dieu, qu'il faut

lui demander dans l'humilité, dans la prière, dans un esprit de mutuelle charité, avec une plus grande régularité de vie et un usage plus assidu de ce que nous possédons. "

On sait ce qu'ont répondu les gardiens de l'orthodoxie anglicane au trop véridique sermon du docteur Pusey. Le chancelier de l'université d'Oxford, le docteur Wynter, assisté de six autres docteurs de son choix, érigés en juges par le simple fait de son autorité arbitraire, a décidé à huis clos, et sans entendre le savant prédicateur dont les réponses à l'accusation auraient pu être embarrassantes, que le sermon prêché à Oxford cette année, le quatrième dimanche après Pâques, était condamnable et condamné, et que la prédication serait interdite pendant deux ans au professeur d'hébreu dans l'Université dont il est la plus grande lumière. Par cet acte d'injustice, le vice-chancelier a démontré aux moins clairvoyants l'impossibilité où l'avait placé le contradictoire d'un schisme suranné de lui répondre autrement qu'en lui fermant brutalement la bouche. Le docteur Wynter a persisté jusqu'au bout dans son despotisme universitaire ; il a refusé de recevoir une réclamation en faveur du docteur Pusey, signée par plus de deux cents membres non résidents de l'Université, c'est-à-dire ne demeurant pas à Oxford, quoique parmi tous ces noms figurassent ceux de profonds jurisconsultes et de plusieurs lords. Mais le sermon, demeuré sans réplique, n'en circule pas moins imprimé par tout l'empire britannique : les diverses langues de l'Europe le reproduisent sur le continent, et l'Amérique, où le clergé protestant se range en masse sous la bannière du puseysme, accueille avec transport l'œuvre mise au ridicule index de l'université d'Oxford.

De quelque côté qu'on tourne les yeux, à l'est et à l'ouest, comme au centre même du royaume, la suprématie spirituelle de l'Etat, le principe fondamental de l'anglicanisme, sont battus en brèche de manière à inspirer les plus sérieuses inquiétudes aux soutiens de ce monstrueux despotisme. A nous donc l'espérance.

E. D'AULT-DUMESNIL.

Citations des Journaux français.

Les Dieux.

NOMENCLATURE HOMÉRIQUE.

Les bons comptes font de bons amis. Il nous serait difficile de dénombrer—M. Thiers et M. Marrast y compris—tous les diables à qui nous avons affaire. Les tendres hôtes de l'Achéron avare (*Scherontis avari*) nous paraissent, au bon temps où nous vivons, plus innombrables que les

grains de sable d'un rivage quelconque.

Mais, en bonne vérité, les dieux sont plus rares, et nos lecteurs ne seront point fâchés, sans doute, de savoir au juste à quoi s'en tenir sur le détail du bétail divin qui broute en ce moment les sommets de l'Olympe social et communal.

D'abord, à tout seigneur tout honneur. Il y a le dieu de là-haut, le vieux, vous savez, le Géronte des bons dieux, le même qui va retomber incessamment au rang des sous-dieux, pour céder la première place au dieu Proudhon, son ennemi intime, ce dieu nouveau qui s'ingère décidément de formuler à l'autre le vieil adage républicain : Ote-toi de là que je m'y mette !

Le dieu Proudhon est donc encore pour aujourd'hui le second des dieux ; demain il sera le premier, se lassant à la fin d'être le dernier des hommes.

Il y a ensuite le dieu Fourier, dont Cantagrel est le prophète.

Puis, il y a le dieu Cabet, qui est plus malin qu'on ne pense, et qui dissimule un monde de pensées profondes sous le nom vénéré, mythologique et symbolique de la tant rêvée Icarie !

Puis, il y a le dieu Mapha, celui-là qui fume sa pipe du haut d'un nuage (de fumée), et n'a jamais connu les douceurs terrestres du cigare à quinze centimes !

Il y a aussi le dieu Sardat (Rose-Antoine-Marius), lequel affirme que dans la société nouvelle toutes les belles dames et les beaux messieurs seront habillés par des tailleurs et des couturières de Paris.

Puis il y a le dieu Pierre Leroux, l'illustre inventeur de la triade, et qui, en raison de sa loi, fait trois éditions de ses œuvres : l'une en articles de revue, l'autre en livres de librairie, la dernière en discours à l'Assemblée nationale.

Puis il y a le dieu Louis Blanc, qui a commencé par tourner au rouge, et qui achève maintenant de devenir pâle.

Enfin, il y a le dieu Ponsard, le même qui est devenu républicain sous les grands marronniers de Saint-Point, tout en contemplant le ruban rouge dont l'avait chamarré la tyrannie.

Il y a même le célèbre Dufaÿ, le dieu *in partibus*, le dieu-galopin de la critique, le même que l'on voit si souvent sur les hauteurs de Montmartre, entre un sac de farine et les ailes d'un moulin à vent, pendant que la grande ombre de ses oreilles se

dessiné dans l'horizon enflammé !

Il y a enfin le dieu de ci, le dieu de là, le dieu de droite, le dieu de gauche, et cinquante autres... dieux dont il est inutile de parler.

“ Saut de carpe, saut de tremplin, saut de niagara, saut de loup... et cinquante autres sots, dont je n'ai pas besoin de vous entretenir. ”

Comme dit le père Sournois, de désolante mémoire ;

— Ah ! que de dieux ! Ah que de diables ! — A quand les hommes ?

Tout finit en comédie.

Les amis de M. Louis Blanc ont appris au monde que ce grand homme s'était évadé de France avec 2,000 francs dans sa poche.—Pauvre petit garçon !

M. Louis Blanc, cet organisateur de la saintantise, l'inventeur de l'aumône mise à la place du salaire pour les classes ouvrières, a déclaré à l'Angleterre qu'il consentait à ne pas révolutionner Londres par sa présence.—Le généreux cœur !

Là-dessus, John-Bull s'est ému. Deux mille francs déjà bien écornés par les voyages successifs de Paris à Bruxelles, à Ostende et à Londres, ne sont pas suffisants pour vivre un mois dans la grande cité. Et puisqu'il renonce volontairement à se faire donner le palais de la Chambre haute, comme un autre Luxembourg, pour y établir le siège de la désorganisation du travail anglais, le voilà bientôt sans ressources.

M. William Lindson, le philanthrope qui, dans le temps, acheta le général Tom-Pouce à sa famille, et qui a pris les ruines pour spécialité, s'est rendu près du petit montagnard.

C'est une spéculation, ou plutôt une association qu'il a proposée à notre aimable représentant.—M. Louis Blanc aurait refusé la spéculation. Il a accepté l'association. C'est dans ses idées.

Sir William Lindson achète Louis Blanc ; sir William Lindson représente le capital. M. Louis Blanc apporte son industrie, sa taille exigüe et la célébrité qu'il s'est acquise. Tous les deux ils ont loué un beau local dans Piccadilly ; et là, moyennant deux chelins, M. Lindson, esq., montre Louis Blanc aux cokenys de Londres. L'orateur récite des discours en français, et les spectateurs s'étonnent de voir un si petit bonhomme parler aussi longtemps.

Il n'a rien à envier à feu Tom-Pouce. Après ces discours, il fait le tour de la table sur laquelle il se produit, en envoyant gentiment des petits baisers aux ladies, qui se pressent pour l'approcher, et les ladies se disputent à qui l'embrassera.—On va lui faire un petit carrosse.

Les représentations sont fort suivies, et

il faut le dire, tout-à-fait variées. Le triomphe n'a point fait oublier la fraternité à cette ex-fraction du gouvernement provisoire : il s'est souvenu de ses amis exilés comme lui.

Aujourd'hui M. Caussidière est entré dans l'association,—et M. Thoré aussi.

Seulement, chose assez bizarre et qui demande une explication, M. Thoré ne remplit pas le rôle de Thoré.

M. Thoré a coupé sa barbe de 1832. C'est un sacrifice qu'il a fait à la nécessité. Sa barbe était le signe caractéristique de son signallement donné aux gendarmes. Devant le danger, le brave capitaine d'état-major n'a pas hésité.

Mais voilà que le jour où Louis Blanc l'a présenté à sir Lindson, l'Anglais n'a pas voulu le reconnaître. Un Thoré sans barbe rouge, c'est une *Vraie République* sans sa qualification, c'est la république de l'Hellène Baresto,—10,000 fr. de dommage et intérêts.

Sir Lindson s'écriait qu'on le trompait. En vain Thoré protestait de son identité ; en vain Louis Blanc et Caussidière se rendant caution, il n'y avait pas moyen de s'entendre.

Je le veux bien, répétait l'Anglais ; mais jamais, au grand jamais notre public n'acceptera ce menton glabre pour le citoyen rédacteur en chef de la *Vraie République*.

Et comme Thoré était annoncé sur l'affiche, on a pris un ex-détenu politique, un farouche à tous crins qui a dédaigné les consuls de la république. On lui a coupé le collet de son habit, on l'a revêtu du gilet rouge bien connu, et l'effroi des rapins réactionnaires des ateliers de Paris, et c'est une grande douleur pour le critique d'art du *Constitutionnel* d'assister à cette supercherie et d'entendre sa prose dans la bouche de son sosie.

Car le spectacle commence ainsi. La salle est disposée de façon à recevoir une tribune en carton. Le faux Thoré monte à la tribune et dit :

—Rousseau, c'est le soleil ; Rousseau, c'est la lune ; Rousseau, c'est Louis XIV. C'est le soleil, car il en dérobe les rayons pour en inonder ses forêts, la lune, car son pinceau en a la molle douceur ; c'est Louis XIV, parce qu'il est entré tout botté dans le paysage. [Voir un feuilleton du *Constitutionnel* de 1847.]

Après quoi M. Caussidière le remplace ; il dit *sacrébleu !* et descend pour aller s'asseoir sur une chaise.

On apporte un petit banc, et c'est le tour de Louis Blanc, qui se jucho dessus pour tenir la tribune.

Quelquefois on fait de l'art rétrospectif ; on pose des lunettes sur le nez du petit bonhomme, on lui met des talons de deux pou-

ces, il exagère sa voix criarde,—et M. Lindson avertit l'Assemblée que le citoyen Louis Blanc consent à faire la charge de M. Thiers.

Quant à Thoré, il se désolait ; les applaudissements donnés à ses camarades lui fourraient les épingle de l'envie dans le cœur, et puis il trouvait, le scrupuleux officier d'état-major qui n'a jamais fait son service, qu'il ne gagnait pas son argent.

M. Lindson lui a dit :—Ecoutez, citoyen, je connais votre juste susceptibilité. Eh bien ! arrangeons cela. Cabet n'est pas connu à Londres ; je vous attacherai une paire d'ailes, et vous représenterez Cabet.

Et l'affiche du lendemain annonçait :

“ Les artistes républicains de la troupe de M. William Lindson, pour les loisirs de la vieille Angleterre, donneront :

“ Le prélet de police conspirateur en le sachant. Pour la première fois, le citoyen Caussidière paraîtra en garde montagnard.

“ Pose plastique de M. Louis Blanc dans un drapeau tricolore sur une corniche, épisode du 15 mai. Un mannequin bourré de foin remplacera avantageusement M. Albert ; absent pour cause de séjour à Vincennes.

“ La soirée sera terminée par l'exhibition du vrai M. Cabet (Oh ! sir William Lindson !) de passage dans cette ville pour se rendre en Icarie. ”

Ils avaient bien dit qu'ils donneraient un beau spectacle au monde !

(Pamphlet.)

Chronique Politique.

*. On a dit, avec raison, de la charte de 1830, qu'elle a été bâclée. Espérons que l'on votera la constitution avec assez de maturité, pour que M. de Cormenin, qui vient déjà de faire un pamphlet contre elle, ne puisse pas l'appeler une constitution *sabrée*.

*. Au dernier grand diner de M. Armand Marrast, samedi dernier, le général Cavaignac, abordant un groupe de représentants de la portion modérée de l'Assemblée, demandait à l'un des plus jeunes représentants, secrétaire de la réunion de la rue de Poitiers :—Eh bien ! M. H..., que pense-t-on de mon discours ?

—On pense, général, que n'y avez rien gagné et que vous avez beaucoup perdu.

—A la bonne heure, répliqua le chef du pouvoir exécutif ; c'est de la franchise.

*. LOGIQUE ROUGE.—On sait combien les socialistes P. Leroux, Proudhon et *tant quanti* ont débâté contre le capital, cet oppresseur, cet ennemi-né du travailleur, cet ogre, ce tyran, etc. Or, maintenant, de quoi se plaiguent les rouges ? De ce qu'il n'y a plus de capital ! Ce sont

les bourgeois et les riches qui le cachent, qui l'enserrent, qui l'enfouissent. Et voilà pourquoi rien ne va. Aussi, ce pauvre capital qu'on a tant injurié, on s'évertue maintenant à l'amadouer, à l'attirer de toutes les manières. La réforme, armée d'un grand couteau, lui crie : "Petit, petit..." mais le capital ne l'écoute non plus que le chien de Jean Nivelle. MM. Leroux et Proudhon ont beau lui dire : "Que t'es bête ! Ne vois-tu pas ce cuisinier qui t'appelle ?—Serveur, répond le capital, si vous aviez vu comment le gouvernement provisoire m'a accommodé, vous seriez aussi déflant que moi."

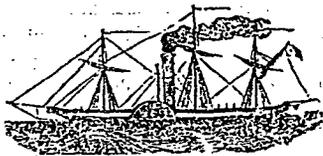
De tout cela, il résulte que le capital est tyran, et quand il est présent, et quand il est absent. C'est difficile à concilier. Peut-être la solution de cette énigme était-elle dans les feuillets égarés, l'autre jour, par le citoyen P. Leroux. Récompense honorée à qui la rapportera. (Cours.)

* Ou annonce l'ouverture prochaine, à Saint-Etienne, d'un club dont voici le curieux programme : "Attendu que le peuple, au 24 février, en abolissant les titres de l'ancienne noblesse, tels que : *marquis, comte, duc, baron, etc.*, a voulu fonder à jamais le règne de l'égalité, le club de..... déclare s'opposer à la création d'une nouvelle aristocratie. En conséquence, les nouveaux titres de noblesse, tels que : *républicain de la veille, républicain de l'avant-veille, républicain de père en fils, républicain comme on n'en voit guère, républicain comme on n'en voit pas, républicain comme on n'en verra plus, etc.*, etc., sont et demeurent abolis."

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 9 OCTOBRE 1848.

Arrivée du Cambria.



NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

New-York, 6 Oct. 4h. P. M.

Les affaires politiques ont la plus funeste influence sur le commerce ; les esprits sont pleins d'incertitude sur l'avenir.

Grande diminution d'affaires dans les districts manufacturiers ; les prix sont réduits. Le marché de Manchester était plus triste que jamais. On pense que les manufactures auront recours à la brièveté du temps. Il y a toujours dépression

nonobstant la ratification de l'armistice entre le Danemark et la Prusse, par l'assemblée nationale de Danemark. A Liverpool l'état des affaires reste le même.

L'IRLANDE est toujours dans le même état. Les troubles ont un caractère politique et social. Des bandes armées continuent de camper sur les montagnes, où elles occupent les positions les plus avantageuses et défilent les troupes. Doherty et les autres chefs sont encore avec le peuple.

Il y a eu à Francfort une insurrection sanglante. Trente barricades ont été élevées dans la ville et défendues avec un courage désespéré par le peuple. La révolte ne put être supprimée. Beaucoup de victimes.

Il y a eu une révolte à Chemnitz, (Saxe) le 11. Des barricades ont été élevées par les rebelles qui ont attaqué les troupes, mais qui ont été repoussés.

Vienne a encore été le théâtre de boucheries, et continue d'être dans un triste état.

Des troubles ont eu lieu à Hambourg. Les affaires de la Hongrie étaient plus sérieuses. La médiation de la France et de l'Angleterre, en Italie a produit une suspension d'armes ; on craignait qu'elles ne fussent reprises. On devait réduire de moitié l'armée des Alpes.

Le roi de Naples a prorogé le parlement. La plus grande alarme règne sur l'issue des hostilités.

La France s'oppose aux efforts que fait Naples contre la Sicile.

Paris, jeudi 21 Septembre. Le Globe de Londres dit qu'il règne la plus grande crainte que le général Cavaignac et l'Assemblée n'établissent pas la république.

Les amis de l'ordre craignaient des troubles militaires.

Le pauvre état du Trésor et la difficulté de percevoir les taxes avaient un effet douloureux sur la Bourse.

Cavaignac a la confiance de ses amis et du gouvernement comme un protecteur ferme de l'ordre et du bon gouvernement.

Nouveaux détails des nouvelles
Européennes

Cinq indictements ont été rapportés contre O'Brien, McManus, Orchar et O'Donnell. Les procès de O'Brien et de Meagher se poursuivent.

Le juge anglais, Baron Burke doit être envoyé pour présider au procès de Duffey.

L'excitation dans Paris augmente d'heure en heure ; une crise est imminente. Louis Napoléon n'était pas encore arrivé à Paris. La foule se pressait dans les alentours du palais Législatif pour voir ce prince que l'on disait être arrivé d'Angleterre.

L'Angleterre, la France et l'Autriche sont d'accord que la cité de Venise demeurera libre pendant l'armistice de six semaines.

Cavaignac n'empêchera pas Louis Napoléon de prendre son siège dans l'Assemblée. On a pris toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute insurrection. Quelques cas de choléra ordinaire ont créé une vive alarme dans Paris.

La tranquillité est rétablie à Francfort. Vienne était tranquille. Les difficultés avec la Hongrie paraissent avoir été réglées à Pamiable.

On dit qu'une insurrection sanglante a eu lieu à Siam, dans l'Inde hollandaise.

On rapportait que Lord George Bentick était mort soudainement le 21 septembre.

La température en Angleterre avait permis de sauver la plus grande partie de la récolte qui est au-dessus des années communes. L'Angleterre et l'Ecosse jouissent d'une tranquillité profonde. Quelques chartistes avaient été arrêtés. Les paysans Irlandais sont retranchés dans les montagnes dont les troupeaux gardent les issues. Les élections de Paris sont terminées.

Dépêche Télégraphique.—Gazette de Québec.

Louis Bonaparte,	110,752 voix.
Achille Fould,	78,891
Raspail,	66,963
Thoré,	64,480
Cabet,	61,375
Roger du Nord,	61,482
Edmond Adam,	54,507
Benjamin Delessert,	42,357
Maréchal Bugeaud,	48,590
Emile de Girardin,	26,885
Louis Napoléon, Fould, et Raspail ont été déclarés élus.	

PRIX DES CÉRÉALES.—Marché anglais.

Liverpool, 23 Septembre.

Farine du Canada, 30s. à 31s.

" " sûre 32s. à 34s.

" Etais-Unis. 33s. à 34s.

(Traduit du Morning Chronicle.)

(De l'Echo des Campagnes.)

Judicature.—Nous avons, dans notre dernier numéro, prétendu que le système de centralisation suivi jusqu'à ce jour dans les affaires judiciaires, rendait l'administration de la justice lente et onéreuse à la masse de population des campagnes. Il y a peu de personnes ayant quelque idée sur le sujet, qui ne sache que l'expédition et l'économie doivent être les principales qualités d'un système de justice administrative ; et par conséquent nous croyons que l'organisation actuelle des tribunaux judiciaires pêche essentiellement sous ce double rapport.

2o. La seconde question que nous nous sommes posée, était la suivante, savoir : " si le système de centralisation est propre à disséminer dans la population l'éducation et l'industrie ?"

Déjà nous avons examiné cette question dans quelques numéros de cette feuille [No 39 et 40, 1ère année] ; mais nous pensons le sujet d'une telle importance pour notre population, que nos lecteurs nous pardonneront sans doute, d'en dire quelques mots dans notre feuille de ce jour. Bien des fois nous l'avons écrit et nous le répétons encore : l'éducation est le premier besoin, et la première condition d'existence de la nationalité française dans ce pays. Or la première et la constante pensée de tout homme qui désire sincèrement cette existence nationale, doit être, s'il est appelé au timon des affaires publiques, de favoriser toute mesure qui tend au développement de l'éducation et de l'industrie parmi cette population. C'est aussi en prenant cette pensée pour base de notre argument que nous continuerons l'examen de la question qui nous occupe.

En portant nos regards sur la carte de la république voisine et sur celle de la province supérieure, nous y voyons une foule de petites villes, qui comme autant de points lumineux servent à éclairer le territoire tout entier, et comme autant de centres d'activité et d'industrie contribuent à activer ce développement prodigieux du commerce et de l'agriculture, que nous admirons tous les jours. Maintenant si nous reportons nos regards sur notre propre pays, quel contraste ; nous y verrons, il est vrai, deux faisceaux d'une vive clarté, mais tout hors du cercle qu'ils peuvent éclairer, demeure dans l'obscurité et l'inaction. Quelques rares et faibles villages ont voulu surgir, mais bientôt la lumière a dû s'éteindre faute d'aliment. Et pourquoi s'il vous plaît, M. le Rédacteur de la Revue, vous le promoteur de ce système de mort, pourquoi cette torpeur à côté de cette activité ? L'éducation, ne serait-elle pas pour quelque chose dans ce contraste affligeant et humiliant pour nous ? Or, si vous le pensez, voulez-vous nous dire aussi, pourquoi cette apathie générale dans notre population des campagnes, par rapport à l'éducation, à côté de ce désir incessant

de s'instruire également général chez nos voisins !

Pour nous, et nous croyons pouvoir le dire sans jactance puisque tout le monde en sait autant, nous avons appris depuis quelques jours, qu'un homme n'estime une chose qu'en autant qu'il en connaît la valeur. Ainsi le rustre qui ramasse une pierre sur le bord d'un ruisseau, donnera pour quelques deniers ce cailloux inutile dans ses mains, à celui qui sous l'enveloppe grossière a su distinguer un diamant de haut prix. Maintenant si nous demandions à quelqu'un de nos lecteurs, pourquoi cet homme avide de quelques sous, lâche ainsi cette riche proie, il nous répondrait sans doute : parce qu'il n'en connaissait pas la valeur.

Et telle est aussi la réponse que nous ferions à celui qui vous demanderait la cause de cette apathie générale dont nous venons de parler. La population des campagnes est indifférente par rapport à l'éducation, parce qu'elle n'en connaît pas la valeur ; et elle n'en connaît pas la valeur parce qu'elle n'a pas eu occasion d'en juger par elle-même. Si depuis un demi-siècle on eût établi un système municipal, et créé sur divers points du pays des centres d'activité et d'industrie, cette population serait aujourd'hui ce qu'est celle des Etats voisins. Par le contact journalier avec des hommes instruits, elle eût appris à apprécier la supériorité de ceux-ci et en l'appréciant elle l'eût désirée pour elle-même ; les rivalités de l'ambition, de l'industrie et de la fortune auraient ravivé ce feu éteint sous la cendre.

Comment en effet cette population eût-elle pu prendre goût à l'instruction ; éloignée des villes pour la plus grande partie et n'ayant avec leurs hommes instruits que des relations rares et de peu de durée, elle n'avait donc pour guide et pour émule que quelques hommes de profession libérale clair-semés. Et encore par suite de cette centralisation dans les villes qui ne laissait aucune charge publique locale à remplir, ces derniers se trouvaient dépourvus du plus puissant mobile qui puisse amener les personnes instruites à un contact continu avec la masse du peuple, celui de l'ambition. Aussi la plupart se bornaient-ils à l'exercice de leur profession ; et lorsque cette dernière était lucrative, le bien-être personnel de ses membres en était le seul résultat. Nous ne blâmons ici aucun de ces hommes, ni aucunes de ces professions ; ils ne faisaient que tourner dans le cercle étroit que leur avait tracé une main mesquine.

Nous n'avons pas la monomanie de prétendre que l'établissement de cours sédentaires dans un plus grand nombre de localités du district, eût pu seul remédier à ce mal. Mais nous croyons qu'il y aurait puissamment contribué. Ainsi, en prenant notre comté pour exemple, si le chef-lieu de ce comté eût été, depuis longtemps le siège d'une juridiction civile et criminelle de la justice, plusieurs membres du barreau y auraient établi leurs demeures et auraient contribué à augmenter le noyau d'hommes instruits propres à répandre le goût de l'éducation. Pouvant devenir commissaires d'écoles, conseillers municipaux, s'ils eussent possédé des propriétés foncières, ils auraient bientôt cherché à en acquérir, afin de se mettre en état de briguer les suf-

frages de leurs concitoyens. Une fois possesseurs de ces biens, ils auraient par intérêt, cherché à les rendre aussi profitables que possible ; instruits et pouvant se mettre au niveau des découvertes quotidiennes de l'agronomie, ils auraient ainsi contribué au progrès d'une science si peu avancée parmi nous. Et que nos lecteurs remarquent que nous ne faisons pas ici de vaines conjectures ; car il est de fait, nous dit-on, que les membres de cette profession répandus dans les campagnes des Etats-Unis, ont puissamment contribué à répandre le goût d'une culture améliorée.

Il est une autre considération pour laquelle les habitants des campagnes doivent demander la cessation du système que nous combattons ; c'est enfin de créer dans leur comtés des centres de consommation aussi considérables que possible, en forçant de vivre dans les limites de ces comtés, ceux auxquels ils sont contraints de donner leur argent pour des services professionnels. Nous ne faisons que l'énoncer ici, parce que nous l'avons déjà développée dans le 1er volume de cette feuille ; en regrettant toute-fois que le temps nous manque aujourd'hui, pour un examen plus long de cette proposition et de celles ci-dessus.

A continuer.

Lois d'usure.—Nous voyons par le *Morning Chronicle* de cette semaine, que Son Excellence le Gouverneur-Général a dû recevoir par la dernière maille, une dépêche appelant l'attention de Son Excellence sur les lois d'usure en Canada, et lui donnant instruction de recommander fortement à la législature provinciale, dans sa prochaine session, de rappeler ces lois.

Nous pensons qu'il convient de rappeler les lois contre l'usure que l'on viole impunément tous les jours. Ces lois ont été faites dans le but de protéger les débiteurs contre la rapacité dévorante de certains capitalistes ; néanmoins, l'expérience journalière démontre combien facilement on élude ces lois ; et chaque jour les capitalistes, ou comme les anglais les appellent, les *shavers* deviennent de plus en plus rapaces.

En Angleterre, les lois contre l'usure ont été abolies et cependant, le taux d'intérêt y est beaucoup plus bas qu'en Canada. Nous croyons que l'abolition des lois d'usure aura pour effet d'établir la concurrence entre les capitalistes et que finalement, le taux d'intérêt en sera diminué.

Il y a eu à Montréal jeudi dernier, dans la grande halle du marché Bonsecours une assemblée des amis de la tempérance. Il y avait environ 5,000 à 6,000 personnes parmi lesquelles un grand nombre s'enrôlèrent dans cette société. Les orateurs étaient M. N. Chiniquy, Taylor, Cameron et O'Reilly. Son honneur, le maire, présidait l'assemblée, ayant à sa droite Sa grâce Mgr. Pêvêque de Montréal accompagnée d'un grand nombre de membres du clergé.

Frais encourus

pour l'administration de la Justice Criminelle dans le district de Québec en 1846 et 1847.

1846.—Prison.—réparations, lits, habits, etc.	£365 19 1
1847.—Pour do	74 3 1
1846.—Prison.—dépenses.	1477 1 6
1847.—Pour do	1650 15 2
1846.—Payé aux témoins de la Couronne,	1012 1 10
1847.—Pour do	1354 10 8
1846.—Transport des prisonniers, Bench Warrants,—sommats des Jurés,	455 10 7
1847.—Pour do	588 11 10
Frais pour exécution de l'acte des Jurés.	£226,11,10
SESSION DE LA PAIX.	
1846.—Dépenses,	393 16 8
1847.—Pour do	441 5 0
Total.	£7373 19 4

Dont seulement pour les témoins, £3594 2 11.

Nous apprenons avec peine que le propriétaire de la *Revue Canadienne* se voit dans la nécessité de cesser la publication de ce journal, faute d'encouragement nécessaire. M. Letourneux se propose de pratiquer comme avocat, à Montréal : nous lui souhaitons prospérité. Voici comment se terminent les adieux de la *Revue Canadienne* au public.

“ A nos confrères, les journalistes Canadiens de toutes couleurs et de toutes opinions, nous pouvons souhaiter en partant un meilleur sort que le nôtre, car nous n'avons au cœur ni haine, ni rancune contre qui que ce soit. Nous espérons de plus qu'ils voudront bien nous pardonner ce qui dans la rédaction de notre feuille aurait pu être personnellement blessant pour quelques uns d'eux.

Enfin, nous quittons la carrière du journalisme pour reprendre l'exercice de notre profession, en remerciant encore une fois nos lecteurs de leurs sympathies et de leur encouragement et en faisant des vœux, pour la prospérité de tous et la prospérité de chacun en particulier.”

On a construit, à l'entrée du canal de La-chine, un moulin à farine qui peut mouler 300 quarts de fleurs en une journée, et le propriétaire se propose d'y ajouter de nouvelles meules.

Il y a eu à Aylmer une assemblée des habitants du comté de l'Ottawa pour démander à la législature d'ériger ce comté en un district judiciaire séparé.

Santa-Anna a demandé permission de rentrer dans sa patrie, mais on ne croit pas qu'on accèdera à sa demande.

M. Légaré, artiste, a écrit à la corporation une lettre dans laquelle il offre de lui vendre ses tableaux sur les incendies de 1845.

M. Bond, l'astronome de l'université de Cambridge, [Massachusetts] a découvert l'existence d'un huitième satellite de Jupiter.

Vendredi dernier, à eu lieu, à Montréal vers les 9 heures du matin, la procession sur l'eau de l'inauguration de la Statue de NOTRE DAME DE BONSECOURS. Cette imposante et solennelle cérémonie s'est faite avec toute la pompe et la magnificence possible. Cinq bateaux à vapeur, le Jacques Cartier, le St. Louis la Mouche-à-feu, le pioner et le Vulcan tous extraordinairement chargés de personnes formaient la procession. La Statue de la Ste. Vierge, était dans le Jacques Cartier. La procession fut de retour à 11 heures et demie et la statue fut transporter à la chapelle de Bonsecours suivi d'une foule de personnes qui attendaient sur le quai le retour des bateaux à vapeurs.

La Gazette du Canada du 7, contient une proclamation prorogant le parlement au 16 Nov. Il paraît qu'une autre proclamation qui paraîtra samedi prochain, convoquera les chambres pour le 23 du même mois, pour l'expédition des affaires.

AUX CORRESPONDANTS.—Un autre abonné est venu trop tard pour ce numéro.

(Du Journal de Québec.)

La comète qui s'approche maintenant de la terre et dont la révolution autour du soleil s'accomplit en 292 ans, peut être vu, dit le *Neubrunswicker*, le soir, dans le nord-est, non loin de la constellation de Castor et de Pollux; elle paraît petite, mais elle est brillante et très visible.

—Il paraît que dans trois semaines la comète d'Encke sera visible à l'œil nu.

(Des Mélanges Religieux.)

UNE DIFFÉRENCE.—Le *Star* de Cobourg rapporte que sur une demande spéciale, M. Hincks a accordé la liberté douanière pour les objets d'agriculture venant des E.-U. à l'exhibition de Cobourg; mais que M. Stayner n'a pas voulu laisser passer par la poste, autrement qu'aux taux des lettres, les programmes pour l'exhibition en question. A ce propos il s'écrie: "quelle différence!"

(De la Minerve.)

LA DERNIÈRE PIASTRE.—Un journal américain accuse réception d'une piastre [billet de banque] sur le dos de laquelle était écrite en toutes lettres, la remarque suivante: "Amir, soyez avertis. Cette piastre est la dernière que je possède d'une fortune de \$30,000. La cause est le Whiskey et le Gin!"

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Mgr Guigues, évêque de Bytown, est arrivé en cette ville, samedi dernier.

—Mgr l'évêque de Philadelphie a posé la première pierre d'une église catholique qui se construit actuellement à Gloucester-Point, dans le New-Jersey. Il y a actuellement deux églises catholiques en construction dans cette localité.

—Le révérend M. O'Brien, déservant l'église St. Patrice de Cincinnati, a célébré l'anniversaire de l'établissement de la Société de Tempérance, dans son église.

ERRATA.

Plusieurs erreurs ont eu lieu dans la liste des changements ecclésiastiques que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Voici ce qu'il faut corriger.

M. A. Maynard, de la cure de St Zéphirin, aux cures du Cap de la Magdeleine et de St Maurice.

M. A. Racine, vicaire de la Malbaie, aux cures de Stanfold et Blandford.

M. N. Leclaire, vicaire de St Charles, à la mission de Lambton et Forsyth.

M. L. Trahan, missionnaire de la Grosse-Isle, au vicariat de Sherbrooke.

M. Ls. Provancher, vicaire de St Gervais à la mission de Tring.

M. B. Robin, vicaire de la baie du Febvre, au vicariat de St. Ambroise.

Il n'est pas fait mention du vicariat de St. Roch des Aulneis, comme nous l'avions annoncé.

Nous prions ceux de nos abonnés d qui nous avons adressé des comptes de nous faire parvenir au plus tôt le montant de leurs souscriptions.

DÉCÈS.

A l'âge de 23 mois Joseph Napoléon, enfant de M. J. Jolicœur.

BEAUX-ARTS.

G. Fassio, ARTISTE Italien.

PREND la liberté d'offrir à ses nombreux amis et au public en général, ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement qu'on a cessé de lui donner depuis qu'il est établi en Canada. Par des circonstances malheureuses qui empêchent Mr. Fassio de partir pour l'Italie, son pays natal, il s'empresse d'annoncer qu'il va passer encore un hiver en cette ville. Il sollicite par conséquent, une part du patronage public, il espère par l'éloignement de son style et la perfection de la ressemblance, mériter le même encouragement de la part des amateurs des Beaux-Arts que par le passé. Il invite les dames et les messieurs à aller voir son atelier. Ses prix sont réduits. M. Fassio s'engage à enseigner le dessin de fleurs et autres branches du même art, aux dames et aux messieurs en classe privée.

Rue Conillard, Haute-Ville, }
Vis-à-vis chez M. Benjamin. }
Québec, 6 octobre, 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.
No. 3, Rue Lamontagne.
QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquérir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.
— Québec 21 Juin 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

MAGNIFIQUES TABLEAUX

EN Loterie.

LES 31 Tableaux suivants, de la valeur de £357 seront mis en loterie pour £225 seulement. Prix du billet £1. Ces tableaux sont partie de l'exposition, ouverte à la chambre d'assemblée, où on peut les examiner. La loterie aura lieu le 23 courant. Avis sera donné de l'heure, et des autres détails.

N ^o . 1—Retour de Jacob.	£30	0	0
2—Vase et fruits.	20	0	0
3—Gibiers.	12	0	0
4—Grappes de Raisins.	20	0	0
5—Reine Victoria.	12	0	0
6—Une Sauvagesse.	20	0	0
7—Monument du général Wolf.	7	10	0
8—Une Famille (intérieur).	3	0	0
9—Une do dans le jardin.	3	0	0
10—Baptême par St. Jean.	7	10	0
11—Ste. Magdeleine.	3	0	0
12—La Vierge et l'Enfant Jésus.	3	0	0
13—St. Joseph do do.	3	0	0
14—Descente de Croix.	5	0	0
15—Fruits.	3	0	0
16—Do.	3	0	0
17—Do.	3	0	0
18—Paysage.	4	0	0
19—Do.	1	0	0
20—La Religion et le temps.	20	0	0
21—La Charité et Ste. Catherine.	20	0	0
22—Repos de voyageurs.	12	0	0
23—Cupidon.	1	10	0
24—Do.	1	10	0
25—Un homme vendant un Canard	3	0	0
26—La dernière prière.	2	0	0
27—Le joueur de cornemuse.	5	0	0
28—St. Ambroise.	40	0	0
29—Nativité.	30	0	0
30—Conception.	25	0	0
31—Flagellation.	23	0	0
	£357	0	0

Québec, 4 octobre 1848.

Société des Amis de Québec.

LES séances hebdomadaires de la société des Amis recommenceront MERCREDI prochain, le quatre du courant, au lieu et à l'heure ordinaires, (Par ordre)

CHARLES S. A. S. A. Q.

Québec, 2 Octobre 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois, Balais Français de Chiendent, pour tapie.

Parfumerie de Lubin.
Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Elconore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

ALEXANDRE LANCOGNARD dit SAN-TERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, auront des renseignements intéressants de soussigné, à la Rivière-Ouelle.

C. H. TETE.

29 septembre 1848.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH.

THOMAS ABIVIERE,

MEUBLIER.

RUE DES FOSSES, ST. ROCH DE QUÉBEC.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix, manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER, et autres de tous genres. CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, ect. qu'il offrira constamment, comme par le passé, à des prix modérés.

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

A Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

APPEL AUX ARTISANS
et
AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'Association.

par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste,
de l'Inst. Canadien.
Salle de l'Institut, }
11 février, 1848. }

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE RÉDUCTION DANS LES PRIX.

VENANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT
COMPTANT.

B. MEEHAN,
NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Ecosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Deskins, patrons de Vestes, Flannelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mérinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et colorés, Rubans, Laccets, etc., etc.

—AUSSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.
Québec 20 Septembre.

Dr. GIROUX,
APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

AVIS.

Le Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.
J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



Le soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtel, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRÉ BURN.

21 avril 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES
TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de M^r. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.

BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUÉBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

ALEX. LAFRANCE,
RELIEUR.RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,
QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'ils leur ont donné comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.

Québec, 11 Août 1848.